

APPEL A CANDIDATURES 2020 – BOURSE PHOTOGRAPHIQUE

Cahier des charges pour la réalisation d'une Commande photographique sur le Maine-et-Loire

Contexte

Mécène & Loire est une Fondation de petites et moyennes entreprises du Maine-et-Loire.

Créée à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire, elle est la première Fondation d'entreprises françaises constituée de plusieurs membres fondateurs et œuvrant au soutien de plusieurs porteurs de projets dans des catégories différentes. Le Comité réunit les chefs d'entreprises membres fondateurs, des représentants des salariés et des personnalités qualifiées mettant au service de la Fondation leur expertise.

L'objet de la Fondation est de « Soutenir, par tous moyens matériels, humains, techniques ou financiers, les actions d'intérêt général porteuses d'image pour et sur le territoire du Maine-et-Loire, à caractère innovant et/ou original, dans les domaines de la culture, de la solidarité, du sport, du patrimoine, de la science et de l'environnement. »

Pour répondre à cela, la Fondation s'est donné trois missions :

- Générer des fonds significatifs au sein d'une entité unique : la Fondation d'entreprises
- Valoriser ces fonds
- Utiliser ces fonds dans des actions pour le développement et le rayonnement culturel du Maine-et-Loire et le soutien d'actions d'intérêt général (à caractère innovant et/ou porteuses d'image)

En plus de son appel à projets annuel, la Fondation a décidé d'apporter une aide de 120 000 € sur 4 ans, soit 30 000 € par an pour le développement de résidences d'artistes au sein du pôle culturel du RU – jardin des beaux-arts, axé sur le soutien à la création contemporaine en Maine-et-Loire.

L'organisation des résidences est pilotée par l'artothèque.

2 types de résidences vont être mises en place chaque année à partir de 2020 :

- L'une privilégiant des artistes reconnus dans le milieu de l'art contemporain
- L'autre portant sur la valorisation du Maine-et-Loire par un jeune artiste

C'est ce deuxième volet que Mécène et Loire a souhaité soutenir, sachant que la Fondation en sera le mécène exclusif et sera un véritable acteur du projet.

Objectifs de la commande photographique

- Soutenir la création contemporaine d'artistes,
- Favoriser la diffusion de l'art contemporain en Maine-et-Loire,
- Accompagner l'émergence et le développement à Angers d'un nouveau lieu culturel singulier en France, qui réunit 3 services municipaux : l'artothèque, Angers Patrimoines et les archives patrimoniales.

L'Artothèque est un lieu de diffusion de la création contemporaine grâce au prêt des œuvres originales de sa collection et à une politique d'expositions et d'activités régulières, l'Artothèque d'Angers est également un lieu d'initiation et de sensibilisation à l'art d'aujourd'hui.

Installée au RU-Repaire Urbain depuis février 2020, l'Artothèque propose de nouvelles actions où la création, le patrimoine et les rencontres artistiques tiennent une place de choix. Située au 1er étage et disposant de 125 m², l'Artothèque peut ainsi déployer sa collection et ses nombreuses activités : prêt, expositions, médiations, résidences d'artistes, éditions.

Informations techniques

Le projet artistique final comprendra un minimum de 10 clichés.

- 1 série de tirages, avec ou sans encadrement en accord avec la Fondation, destinée à l'exposition au RU et qui entrera, au terme de celle-ci, dans la collection de l'artothèque de la Ville d'Angers et rejoindra le domaine public,
- 1 série de tirages, sans encadrement, qui sera attribué à la Fondation d'Entreprises Mécène et Loire.

Délimitation géographique du territoire ciblé



Le département du Maine-et-Loire.

Thème 2020

Écologie & Urbanisme en Maine-et-Loire

Candidats éligibles

Jeunes artistes entre 18 et 30 ans.

Cadre juridique

Le candidat ou le représentant du collectif choisi signera une convention avec Mécène & Loire, qui définira les engagements respectifs de l'artiste et de la Fondation pour la mise en œuvre de l'exposition (rémunération, conditions de cession des droits, diffusion, communication...).

Conditions financières

La répartition de la contribution financière annuelle des 30 000€ de Mécène et Loire est la suivante :

- A hauteur de 10 000 € pour la commande à l'artiste.
- A hauteur de 20 000 € maximum, pour le financement de deux ensembles de tirages photographiques
 - o 1 série de tirages, avec ou sans encadrement en accord avec la Fondation, destinée à l'exposition et qui entrera, au terme de celle-ci, dans la collection de l'artothèque et rejoindra le domaine public,
 - o 1 série de tirages, sans encadrement, qui sera attribué à la Fondation d'Entreprises Mécène et Loire.

Calendrier prévisionnel

- De juin au 21 août : Appel à candidature
- 21 août : fin réception des dossiers
- Semaine du 7 au 11 septembre : comité de pré-sélection
Pré-sélection de 3 artistes pour une finale
- Fin septembre : finale
Les 3 artistes finalistes devront présenter lors d'un oral devant le jury du comité, son parcours, projet et pourquoi pas les premières esquisses
- De novembre à février : résidence
- De février à mars : impression photos
- Avril/mai : expo au RU pour 3 mois

Modalités de candidature

Un dossier de présentation du projet devra être transmis **avant le vendredi 21 août** à Mécène & Loire :

- par mail à : priscille.formon@mecene-et-loire.fr
- par courrier à : Mécène & Loire
8 boulevard du Roi René – CS60626
49006 Angers CEDEX 01

Ce dossier de présentation comprendra :

- **une note d'intention artistique présentant le projet proposé**
- **une présentation de l'artiste (CV) et un book**
- **le n° SIREN/SIRET, une copie d'attestation d'assujettissement ou d'affiliation à la Maison des artistes-sécurité sociale, ou Agessa ou document similaire pour les artistes étrangers**
- **une attestation d'assurance en responsabilité civile**
- **un échéancier de travail.**

Sélection

Le dossier sera étudié par le comité de sélection qui comprends sept membres de Mécène & Loire, une personne de la DRAC ainsi que deux personnes des Musées d'Angers en tant que personnalités qualifiées.